





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 1 de 11

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Neoseptin

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Désinfection des mains et des dispositifs médicaux. Pour un usage professionnel.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: Lysoform Schweizerische Gesellschaft für Antisepsie AG

Rue: Postfach 444

Lieu: CH-5201 Brugg / Windisch, Suisse

Téléphone: 056 / 4416981 Téléfax: 056 / 4424114

Interlocuteur: Wissenschaftlich-Technische Téléphone: +49 (0)30 / 77992-216

Abteilung Berlin

e-mail: kontakt@lysoform.de Internet: www.lysoform.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: 145 (Tox Info Suisse)

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Règlement (CE) nº 1272/2008

# Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

alcool éthylique, éthanol

Citric acid L-Lactic Acid

**Mention** Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:





### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.







conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 2 de 11

P337+P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

# Composants dangereux

N° CAS	Substance					
	N° CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification selon règlement (CE	i) nº 1272/2008 [CLP]				
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43			
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H3	19				
5949-29-1	Citric acid			1 - < 5 %		
	Eye Irrit. 2; H319					
79-33-4	Lactic acid			1 - < 5 %		
	201-196-2		01-2119474164-39			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H3	18				

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

# Indications générales

Appeler immédiatement un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune/aucun

# RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

# 5.1. Moyens d'extinction

### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool

# 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

En cas d'incendie: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.







conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 3 de 11

### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Consignes pour une manipulation sans danger

Application maximum: 50 ml / m² de surface du sol (TRGS 525). Utiliser dans des endroits bien ventilés. Conserver les récipients fermés hermétiquement. Laisser les surfaces très chaudes refroidir avant la désinfection. Laisser les sufaces sécher complètement avant d'utiliser les appareils électriques. Ne pas utiliser sur les matériaux sensibles à l'alcool (par exemple sur les surfaces acrylique, paintes, vernies).

### Préventions des incendies et explosion

Assurer un bonne ventilation aussi au niveau du sol. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### Information supplémentaire

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Éviter le contact avec les yeux.

# 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Éviter de: Gel. Conserver hors de la portée des enfants.

### Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

# Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du rayonnement solaire.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune/aucun

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 4 de 11

### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	
		1000	1920		VLE courte durée	

### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance					
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur		
64-17-5	alcool éthylique, éthanol					
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	l ' '	343 mg/kg p.c. /jour		
Salarié DNEL,	Salarié DNEL, à long terme		systémique	950 mg/m³		
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1900 mg/m³		
Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	950 mg/m³		
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	114 mg/m³		
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	87 mg/kg p.c. /jour		
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	l ' '	206 mg/kg p.c. /jour		

### Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance		
Milieu environn	emental	Valeur	
64-17-5 alcool éthylique, éthanol			
Eau douce		0.96 mg/l	
Eau de mer		0.79 mg/kg	
Sédiment d'eau douce		3.6 mg/kg	
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		580 mg/l	
Sol 0		0.63 mg/kg	

# 8.2. Contrôles de l'exposition



### Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

# Protection des yeux/du visage

aucune/aucun

# Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Les gants de protection chimique doivent être choisis spécifiquement pour chaque lieu de travail en fonction de la concentration et la quantité des substances dangereuses, de la température et de la durée du contacte.

Recommandation:

Caoutchouc butyle

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants







conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 5 de 11

de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Afin d'éviter une irritation de la peau dans le domaine professionnel, il est recommandé d'utiliser: • une crème de soins de la peau à absorption rapide entre-temps, si nécessaire. • une crème grasse après le lavage des mains à la fin du travail ou avant les pauses de travail.

#### **Protection respiratoire**

aucune/aucun

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide Couleur: incolore Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle non déterminé

d'ébullition:

Point d'éclair: non déterminé

Inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur:

Densité (à 20 °C):

Hydrosolubilité:

non déterminé

ca. 0.85 g/cm³

très soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:non déterminéDensité de vapeur:non déterminéTaux d'évaporation:non déterminé

### 9.2. Autres informations

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

# 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées







conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 6 de 11

sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

### 10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

# 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

# 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
64-17-5	alcool éthylique, éthan	ol						
	par voie orale	DL50 mg/kg	6200	Rat	IUCLID			
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	95,6 mg/l		IUCLID			
5949-29-1	Citric acid							
	par voie orale	DL50 mg/kg	6730	Rat				
79-33-4	Lactic acid							
	par voie orale	DL50 mg/kg	1810	Cochon d'Inde				
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	Lapin				
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50	7.94 mg/l	Rat				

### Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

OCDE 404 Lapin: non irritant.

Ethanol:

OECD 404 (Acute Dermal Irritation/Corrosion) Lapin

non irritant.

OECD 405 (Acute Eye Irritation/Corrosion) Lapin

légèrement irritant

# Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ethanol:

OECD 429 (Skin Sensitisation - Local Lymph Node Assay) Souris

non sensibilisant.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction







conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 7 de 11

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ethanol:

OECD 471 (Bacterial Reverse Mutation Test) Salmonella Typhimurium

négatif.

OECD 475 (Mammalian Bone Marrow Chromosome Aberration Test)

négatif.

OECD 476 (In Vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) Souris

négatif.

OECD 473 (In Vitro Mammalian Chromosome Aberration Test)

négatif.

OECD 471 (Bacterial Reverse Mutation Test)

négatif.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ethanol:

OECD 408 (Repeated Dose 90- Day Oral Toxicity Study in Rodents) Rat

NOAEL 1730 mg/kg/d

OECD 403 (Acute Inhalation Toxicity) Rat

>20 mg/l

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxicologiques.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	alcool éthylique, éthanol						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	13000	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	12340	48 h	Daphnia magna		
5949-29-1	Citric acid						
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	425 mg/l				
79-33-4	Lactic acid						
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	3500				
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	240 mg/l	48 h			

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.







conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 8 de 11

Nº CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
64-17-5	alcool éthylique, éthanol			
	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	97%		
5949-29-1	Citric acid			
	Biodégradable.			
79-33-4	Lactic acid			
	Facilement biodégradable.			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	-0,32

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64-17-5	alcool éthylique, éthanol	3.2		

# 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Éviter le rejet dans l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

# Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### Code d'élimination des déchets-Produit

070604

Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques; déchet spécial

# Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150102

Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Transport terrestre (ADR/RID)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1170

14.2. Désignation officielle de

transport de l'ONU:

ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)

CH - FR





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 9 de 11

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



3

Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 144 601
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité dégagée: E2
Catégorie de transport: 2
N° danger: 33
Code de restriction concernant les D/E

Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1170

14.2. Désignation officielle de ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

tunnels:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 144
Quantité limitée (LQ): 1 L
Quantité dégagée: E2
EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU:** UN 1170

14.2. Désignation officielle de ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3 A58 A180

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y341
Quantité dégagée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L







conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 10 de 11

### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# Informations réglementaires UE

### Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC, Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

#### **Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection

des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de

moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): 79.18 %

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification				
Flam. Liq. 2; H225					
Eye Irrit. 2; H319					

# Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.



# Lysoform Schweizerische Gesellschaft für Antisepsie AG

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Neoseptin

Date de révision: 17.06.2016 Code du produit: LYS651 Page 11 de 11

# Information supplémentaire

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et décrivent le produit en ce qui concerne les exigences de sécurité. Les données ne doivent être en aucune manière considérées comme une description des propriétés du produit (spécification du produit). Ni les caracteristiques convenues, ni l'adéquation du produit à des usages spécifiques ne peuvent être dérivées des informations fournies dans la fiche de données de sécurité. Nous vous conseillerons pour clarifier, si et dans quelles circonstances, la préparation est adéquat pour un usage défini. Les droits de propriété et les lois et règlements en vigueur doivent être respectées par le destinataire de notre produit.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)